

Barème d'honoraires

Applicable au 05/01/2022

Honoraires sur transaction Calculés sur le prix de vente

Les honoraires sont à la charge de acquéreur

Prix de vente jusqu'à 50 000 €	5,5 % HT
De 50 001 € à 200 000€	4,9 % HT
De 200 001 € à 350 000€	3,9 % HT
Supérieur à 350 001 €	3,5 % HT
Vente d'un terrain constructible	forfait 2.900,00 € HT
Honoraires de cession fonds de commerce	7% HT du prix de vente

Honoraires sur location

	Prestations liées à la constitution du dossier, visite, rédaction du bail.		
	ZONE TRÈS TENDUE(1)	ZONE TENDUE(2)	RESTE DU TERRITOIRE
Prix/m ²	12 €/m ²	10 €/m ²	8 €/m ²

(1) Liste des villes disponibles dans l'arrêté du 22 décembre 2010 - (2) Liste des villes disponibles dans le décret n°2013-392 du 10 mai 2013

(3) L'ensemble ne pouvant excéder un mois de loyer charges comprises

Honoraires de réalisation d'état des lieux	3 € par m2 de surface habitable (toutes zones)
--	--



LA RESIDENCE

Mon partenaire immobilier

SARL SLCA INVEST

8, Rue Deroyer 22100 DINAN

RCS St Malo : 903 442 416 Titulaire de la carte prof. Transaction n° CPI 2202 2021 000 000 005

Garantie Financière de 110000 € Par AXA

Barème d'honoraires

Applicable au 05/01/2022

Honoraires de gestion

Honoraire de gestion	4,5% HT du loyer et charges encaissées
SERVICE CONFORT	7.50% HT / 9.00% TTC (TVA 20%)
SERVICE PRIVILEGE	8.50% HT / 10.20% TTC (TVA 20%)



LA RESIDENCE

Mon partenaire immobilier

SARL SLCA INVEST

8, Rue Deroyer 22100 DINAN

RCS St Malo : 903 442 416 Titulaire de la carte prof. Transaction n° CPI 2202 2021 000 000 005

Garantie Financière de 110000 € Par AXA